

La notion d'identité dans les sciences sociales en Ontario français

SIMON LAFLAMME

Département de sociologie
Université Laurentienne

À René Guénette,
en hommage à son projet de recherche
et à son attachement pour la jeunesse franco-ontarienne

SOMMAIRE

1.	IDENTITÉ, UNE NOTION RÉCENTE	75
2.	IDENTITÉ ET CONSTRUCTION SOCIALE	77
2.1	Henri Tajfel et John C. Turner	77
2.2	Peter L. Berger et Thomas Luckmann	80
2.3	Claude Dubar	82
2.4	Anthony Giddens	84
2.5	Quatre théories, quatre récurrences	86
3.	MODERNITÉ ET IDENTITÉ EN ONTARIO FRANÇAIS	88
3.1	De Canadien français de l'Ontario à Franco-Ontarien du Canada	89
3.2	Identité et éducation	92
3.3	Identité et politico-juridique	95
3.4	Identité et genre	97
3.5	Identité et famille	99
3.6	Identité et médias	100
3.7	Identité et arts	101
3.8	Identité et sports	103
3.9	L'hybridité	104
4.	ENTRE BERNARD ET DALLAIRE	105

La notion d'identité dans les sciences sociales en Ontario français

Nombreux sont les travaux sur l'Ontario français qui se sont donné pour objet l'identité, directement ou indirectement. Cela se comprend aisément quand on songe à quel point le fait identitaire est inhérent à l'existence d'une communauté et quand on a à l'esprit le rôle que joue la représentation de soi dans la contemporanéité, aussi bien pour les peuples que pour les individus qui en font partie.

Dans cette étude, nous examinons ces travaux. Nous le faisons après avoir évoqué quelques éléments historiques, puis tracé les traits essentiels de quatre théories générales : celles d'Henri Tajfel et John C. Turner, celle de Peter L. Berger et Thomas Luckmann, celle de Claude Dubar et celle d'Anthony Giddens.

Dans une dernière partie, nous soutenons qu'il importe de comprendre la manière dont les Franco-Ontariens se conçoivent à l'intérieur du double cadre de l'unité et de la pluralité, puis, revenant sur les enseignements des quatre théories générales, nous soulignons le danger d'appréhender l'identité du point de vue d'un individualisme méthodologique dans lequel sont trop exclusivement convoquées les notions de choix, de stratégie, de décision, d'invention, d'intention, de construction.

1. IDENTITÉ, UNE NOTION RÉCENTE

Il est possible, par extension de sens, de faire remonter la réflexion sur l'identité jusqu'aux présocratiques. On peut alors évoquer le « connais-toi toi-même » de Chilon, précepte que fera sien Socrate, mais dont la finalité est davantage morale qu'existentielle. On peut signaler que le terme existe chez Parménide, quoique le

réfèrent ait là beaucoup plus à voir avec l'illusion du changement, et donc avec la persistance de l'être, qu'avec la reconnaissance de soi, l'identité étant en fait l'identique, et non l'identitaire.

Avant le XVII^e siècle, on ne trouve pas réellement de philosophe qui se donne pour objet l'identité personnelle. John Locke le fait dans son *Essai sur l'entendement humain*¹. Mais il ne s'agit toujours pas de la dimension existentielle. Il y est question du rapport entre la conscience et la pensée, de la liaison entre le soi et la pensée ; de la mêmeté (*sameness*) de la conscience et de la pensée ou encore de celle de l'être pensant qui, dans le temps, se reconnaît ; il y est traité de la conscience qui s'aperçoit elle-même dans le passé en se rappelant les actions et les pensées qui lui ont été associées.

Ce n'est qu'au XX^e siècle que le terme identité commence à désigner des vécus symboliques, et c'est largement à la psychologie d'Erik Erikson qu'on doit cette connotation. Erikson élabore une psychologie développementale dont les étapes sont des tensions entre deux pôles. L'une de ces étapes est celle du conflit entre, d'une part, l'identité et, d'autre part, la confusion de rôle. Ce stade surgit entre les âges de douze et de dix-huit ou vingt ans. Le corps se transformant, la personne est amenée à s'interroger sur elle-même sur les plans de l'esthétique, de la sexualité et des habiletés. Le rapport aux parents change en même temps que se révèlent des amitiés et que se manifeste une quête d'indépendance. Entre l'enfance dont elle sort et l'avenir qui s'ouvre devant elle, il y a tout un espace pour que les rôles soient confondus ; ce n'est, dans le regard d'Erikson, qu'en découvrant son identité que la personne pourra se réaliser adéquatement et pleinement².

1. John Locke, *Essai sur l'entendement humain*, 1689. Il existe de nombreuses éditions du livre. On trouvera une version électronique de la troisième édition de la traduction française de Pierre Coste (Amsterdam, Pierre Mortier, 1735) à cette adresse : fr.wikisource.org/wiki/Livre:Locke_-_Essai_sur_l%27entendement_humain.djvu (consulté en octobre 2014).

2. Lire notamment d'Erik Erikson : *Identity and the Life Cycle*, New York, Norton, [1959] 1980 ; *Identity : Youth and Crisis*, New York, Norton, 1968 ; *The Life Cycle Completed : A Review*, New York, Norton, 1982 (cet ouvrage a été revu par

Plusieurs autres scientifiques contribueront à la diffusion du terme identité et des liens qui existent, tout particulièrement, entre identification et identité, identité et ethnicité³.

C'est surtout le travail de George Herbert Mead, en psychologie sociale, qui livrera une analyse intense de la thématique, analyse qui s'exprimera notamment dans l'interactionnisme symbolique. Mead soutient que le soi ne peut prendre forme que dans la socialité, à travers les relations qu'une personne peut entretenir avec les autres par la médiation du langage. Le langage, parce qu'il est partagé, parce qu'il contient des symboles, permet à tout individu d'accéder à la virtualité des propos des autres, et donc de ce qui peut être dit de soi par l'autre, en même temps qu'il permet de reconnaître l'autre, et donc, pour un individu particulier, de se reconnaître comme soi⁴. Tout l'interactionnisme symbolique, après Mead, soit délibérera sur le lien entre interactions sociales et conscience individuelle, soit assoira quelque thèse en prenant ce lien pour acquis.

2. IDENTITÉ ET CONSTRUCTION SOCIALE

Après Mead, rarement l'identité se révélera aux spécialistes comme un donné, comme une substance ou une essence qui est attachée à l'individu ou au groupe par le seul fait d'être né en quelque lieu. Elle apparaîtra beaucoup plus dans une logique duelle de fabrication et d'intermittence. C'est bien ainsi qu'elle est comprise chez Henri Tajfel et John C. Turner, chez Peter L. Berger et Thomas Luckmann, chez Claude Dubar et chez Anthony Giddens.

2.1 Henri Tajfel et John C. Turner

Henri Tajfel, dans une réflexion sur les groupes humains et sur

Joan Erikson dans une édition de 1996).

3. Pour une historiographie et une critique de la notion d'identité dans les sciences humaines, on lira avec intérêt le texte de Thierry Nootens, « Un Individu "éclaté" à la dérive sur une mer de "sens" ? Une critique du concept d'identité », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 62, n° 1, 2008, p. 35-67.

4. George Herbert Mead, *L'Esprit, le soi et la société*, Paris, Presses universitaires de France, [1934] 2006.

les catégories sociales, en vient à définir l'identité sociale comme étant « *that part of an individual's self-concept which derives from his knowledge of his membership in a social group (or groups) together with the value and emotional significance attached to that membership*⁵ ». C'est dans cet esprit que lui et son étudiant, John C. Turner, développent de front une théorie⁶. Dans cette théorie, les groupes sociaux fournissent à leurs membres une identité sociale qui transite par des groupes d'appartenance, comme la famille, l'école ou l'équipe sportive, lesquels constituent des milieux d'interaction et de socialisation, et cette représentation a pour arrière-fond la langue, la religion et, plus généralement, la culture. Chaque groupe possède ses codes, ses normes, ses rôles, ses rites qui régulent les interactions et fournissent de la matière à la culture. Ainsi, dans cette théorie, collectif et individuel se combinent pour donner forme et sens aux identités⁷.

Tajfel et Turner dégagent trois principes. Le premier veut que les individus cherchent à accroître ou à maintenir leur estime de soi et, pour cette raison, ils aspirent à un concept de soi positif, et donc à une identité sociale positive. Alors l'appartenance à un collectif livre à l'individu de l'information sur sa propre identité, ce qui fait dire que l'identité sociale ne peut être comprise que si l'individu reconnaît le sens qui est attaché à son appartenance à des groupes sociaux. Le deuxième principe théorique indique qu'une identité sociale positive procède de comparaisons favorables entre un endogroupe, soit un groupe d'appartenance, et des exogroupes pertinents, l'endogroupe tendant à dessiner une image avantageuse de lui-même. Plus le groupe d'appartenance procure un sentiment de sécurité à l'individu, plus la comparaison

5. Henri Tajfel, *Human Groups and Social Categories. Studies in Social Psychology*, Cambridge, Cambridge University Press, 1981, p. 255.

6. Henri Tajfel et John C. Turner, *The Social Identity Theory of Intergroup Behaviour*, dans Stephen Worchel et William G. Austin (dir.), *Psychology of Intergroup Relations*, Chicago, Nelson-Hall, 1986, p. 7-24.

7. Frédérique Autin, « La Théorie de l'identité sociale de Tajfel et Turner », *Préjugés et stéréotypes, Laboratoire Savoirs, Université de Poitiers*, projet à l'initiative de l'AFPS, www.prejuges-stereotypes.net/espaceDocumentaire/autinIdentiteSociale.pdf (consulté en novembre 2014).

avec les autres groupes qu'effectue l'individu est bienveillante envers l'endogroupe. Il est question de différenciation positive. Cependant, pour se donner une identité positive, les membres d'un groupe cherchent habituellement à s'assimiler au groupe dont le statut est perçu comme étant plus élevé. La rivalité entre les groupes provient du fait que la catégorisation est essentielle à leur constitution et que ce classement a pour corollaire des exercices de comparaison. Le troisième principe de Tajfel et Turner veut que, lorsque l'identité sociale est insatisfaisante, les individus soient tentés de quitter leur groupe afin de se joindre à un groupe plus valorisé ou de rendre leur groupe plus positivement différent. Cette stratégie est individuelle, ce qui explique pourquoi elle n'apporte aucune modification au statut du groupe. Toutefois lorsque la mobilité individuelle n'est pas possible, des stratégies collectives peuvent être envisagées. Tajfel évoque celles du changement cognitif ou la créativité sociale et celle du changement social.

Les stratégies de changement cognitif ou de créativité sociale tendront à être collectives. Mais elles peuvent être adoptées par les individus qui les composent. Alors les membres du groupe à faible statut cherchent à se distinguer plus positivement en modifiant les éléments de comparaison sociale. Cette approche n'implique pas de réel changement de position pour le groupe. L'objectif est d'établir la comparaison sur une dimension favorable à l'endogroupe avec le désir que la connotation négative qui lui était attribuée soit rejetée. La comparaison avec des exogroupes qui ont un statut élevé est nuisible. Il est préférable, pour un groupe donné, de produire des changements dans les façons dont les individus conçoivent les rapports entre les groupes et leurs appartenances sociales et dans le discours qu'ils véhiculent⁸.

Dans la stratégie de « compétition sociale » ou de « changement social », l'individu cherche à restaurer une identité

8. Frédérique Autin, *ibid.*, p. 5-6 ; Annie Pilote, « La Construction de l'identité politique des jeunes en milieu minoritaire francophone. Le cas des élèves du Centre scolaire communautaire Sainte-Anne à Fredericton, thèse de doctorat », Québec, Université Laval, 2004, p. 39-40.

sociale valorisante pour lui-même et les autres membres de son groupe à travers une action collective. Le fait de la comparaison demeure. L'application d'une telle stratégie implique un conflit intergroupe visant la modification de la position de chaque groupe. Il s'agit donc d'un effort de modification des rapports sociaux et d'amélioration de la position sociale du groupe d'appartenance par rapport aux autres groupes. Une minorité prend conscience que les attitudes de la majorité peuvent être sensiblement modifiées ou influencées pourvu que les membres du groupe subordonné conservent leur identification de groupe dévalorisé tout en proposant des programmes cohérents défendus avec conviction. Dans ces conditions, les groupes qui ont un statut élevé peuvent éprouver des sentiments d'insécurité (*feel insecure*) dans la mesure où leurs positions ou leurs discours sont menacés. Les groupes qui sont comparés, s'ils ne font pas preuve de stabilité et ne se représentent leur système respectif comme légitime, inclineront vers l'ethnocentrisme⁹.

Frédérique Autin, dans une exégèse des travaux de Tajfel et Turner, écrit que

l'intérêt de la théorie sociale réside dans l'intégration de divers processus dans un cadre théorique cohérent et testable. Il associe en effet la catégorisation sociale, l'auto-évaluation à travers l'identité sociale et la comparaison intergroupe afin de fournir une explication aux différentes formes de comportements sociaux, de conflits sociaux et de changements sociaux¹⁰.

2.2 Peter L. Berger et Thomas Luckmann

Dans une logique durkheimienne, les institutions sociales, comme la famille ou la religion, se révèlent comme objectives, en ce sens qu'elles ne doivent pas leur existence à la volonté des individus. C'est même cette objectivité qui rend possible la socialisation, les institutions précédant les individus et déterminant leurs comportements. Dans un esprit wébérien, les actions trouvent leur sens dans la volonté des individus, car elles s'expliquent comme

9. Frédérique Autin, *op. cit.*, p. 6-7.

10. *Ibid.*, p. 7.

les moyens que chacun se donne pour atteindre des fins. Peter L. Berger et Thomas Luckmann reconnaissent quelque fondement à ces deux positions. Il leur semble vrai que les institutions sociales agissent sur les individus, mais il ne leur semble pas moins justifié que les individus orientent leurs actions intentionnellement. C'est en recourant à la dialectique marxienne que Berger et Luckmann surmontent cette contradiction apparente : les individus agissent sur les constituants de leur socialité et, inversement, ces constituants agissent sur eux. Mais c'est aussi en développant une théorie de la construction par laquelle la notion d'objectivité, dans son rapport à celle d'institution sociale, est fortement relativisée. Berger et Luckmann considèrent que les individus, à travers leurs actions et leurs réflexions, fabriquent les éléments qui constituent leur socialité et ils les investissent de significations. Les individus, ainsi, construisent subjectivement les réalités dont est formé leur environnement social. Mais à force d'existence, au fur et à mesure qu'elles concernent des ensembles croissants d'individus, par le fait, notamment, qu'elles en viennent à être nommées, à trouver une signification dans une langue partagée, ces réalités, sans pour autant perdre leur essence subjective, finissent par se manifester aux acteurs sociaux comme si elles existaient en elles-mêmes ; elles s'objectivent à travers des rapports sociaux toujours empreints de subjectivité. Cette objectivation est processus ; elle n'est pas objectivité pure ; elle n'est pas absolue ; elle n'est rien en dehors des actions humaines ; elle est construction continue. Les mouvements de socialisation, et donc d'intériorisation de la socialité, n'annulent pas ceux d'extériorisation de la subjectivité. Mais dans la mesure où les effets de la socialisation se font moins contestables, qu'ils se révèlent comme légitimes, ils déplacent les extériorisations et favorisent l'innovation sur des thématiques autres que celles qui sont immédiatement jointes aux institutions. Ces constructions sont à l'origine d'institutions sociales et de groupes sociaux. Ces entités, agissant sur les individus et étant animées par eux, confèrent des identités. Leur dimension subjective a pour corollaire des significations ; leur aspect social

est porteur de symboles. C'est à cette intersection que l'individu découvre autant qu'il façonne son identité. Dans cet esprit, moins les institutions sont objectivables et plus sont nombreux les groupes sociaux, alors plus les identités tendent à être fragiles et à se pluraliser. Entre l'extériorisation de sa subjectivité et l'objectivation de la socialité, la personne trouve les ordres sociaux auxquels elle appartient. Ces ordres deviennent identitaires autant parce qu'elle se les approprie que parce qu'elle leur donne un sens, autant parce qu'ils ont socialement quelque sens que parce qu'ils trouvent une signification en elle. Ils prennent un sens autant parce qu'ils sont le résultat d'échanges intersubjectifs que parce qu'ils habitent une subjectivité. L'identité se veut alors une réalisation aussi bien sociale qu'individuelle ; mais elle n'est pas donnée de manière absolue ; elle est effectivement réalisation, au sens de chose advenue autant que de phénomène en cours¹¹.

2.3 Claude Dubar

Claude Dubar développe sa théorie sur l'identité en même temps qu'il examine le phénomène de la socialisation¹². Il conçoit la socialisation comme active, c'est-à-dire que, à ses yeux, l'individu ne fait pas que subir les influences de sa société ; il se les approprie ; et cette animation s'avère complexe puisque ses sources sont nombreuses synchroniquement et parce qu'elle a cours la vie durant. La socialisation est ainsi un phénomène pluriel, au sein même d'une personne, et continu. L'identité relève de la même logique. Elle n'est pas donnée une fois pour toutes, à tout le monde, et de la même manière. Elle prend différents aspects simultanément, elle se modifie dans le temps. Si elle trouve des dénominateurs communs relatifs à la socialité, elle varie selon la spécificité des histoires et d'après la personnalisation de ses formes. Pour rendre compte de cette intervention des individus

11. Peter L. Berger et Thomas Luckman, *La Construction sociale de la réalité*, Paris, Méridiens Klincksieck, coll. « Sociétés », [1966] 1986.

12. Claude Dubar, *La Socialisation. Construction des identités sociales et professionnelles*, 4^e édition, Paris, Armand Colin, coll. « U », 2010.

sur eux-mêmes, Dubar associe aisément le terme de construction à celui d'identité.

La construction identitaire correspond à la manière dont une personne se perçoit, mais ce sentiment ne se révèle pas en dehors des relations qu'une personne peut entretenir avec d'autres. L'identité est sociale en ce qu'elle ne peut pas échapper à la socialisation, mais aussi en ce qu'elle dépend des rapports entre les personnes. Avoir une identité, c'est se la donner, à soi-même ; mais c'est aussi la livrer aux autres. Se fabriquer une identité, c'est la définir, pour soi-même, et la faire reconnaître aux autres. Dans cette socialisation, dans cette socialité, dans ces relations sociales, il y a forcément de l'inconscient : une personne ne peut pas, dans une pleine transparence à elle-même, saisir la totalité des influences qu'elle subit socialement et des modes auxquels elle recourt pour agir sur elle-même et parmi les autres ; mais il y a aussi de la conscience : elle se manifeste clairement dans l'image qui est projetée pour soi et pour les autres et dans l'interprétation qui est faite de la réaction des autres. Avoir une identité, c'est subir, souvent malgré soi, l'effet des institutions de la société à laquelle on appartient ; c'est aussi réagir à ces effets. Cette réaction peut avoir lieu dans le prolongement de ce que proposent et attendent les institutions ; elle peut aussi être antagoniste, si, par exemple, des sources de socialisation interviennent de façon contradictoire sur l'individu ou en lui. Ces tensions tendront alors à complexifier les constructions identitaires, en en pluralisant et en en fragilisant les traits, au sein d'une même personne tout comme à l'échelle de groupes sociaux. Les traits, les catégories identitaires, s'ils s'entrechoquent, obligent les personnes à réduire leur conflictualité. C'est dans ces négociations intérieures que se résolvent, tant bien que mal, les heurts entre les héritages sociétaux et les trajectoires individuelles, entre l'appartenance à tel groupe et l'affiliation à tel autre, entre les mouvements individuels et les parcours collectifs.

2.4 Anthony Giddens

Dans la société prémoderne, l'individu s'inscrit dans des rôles qui sont largement définis par la tradition et par la structure de la société. Il s'interroge alors peu sur ce qu'il a à faire, ou sur la manière dont il doit le faire. Il est enfant, comme les autres enfants ; il est mère, comme les autres mères. Il apprend les modes de production qui sont usités autour de lui. Il valorise ce qui est valorisé par la communauté dans laquelle il a sa place ou dans cette communauté qui lui aménage une place. Il est entouré de personnes qui, à maints égards, pensent comme lui, font comme lui. Il fait partie d'une communauté qui lui fournit une identité par le seul fait qu'il en fasse partie et qui lui offre peu de possibilités de s'interroger sur la particularité de sa propre personne, qui minimise cette interrogation, qui écarte, voire sanctionne, les manifestations singularisantes de ce questionnement, pour peu qu'il ait lieu. La modernité modifie cet ordre des choses. La tradition est de moins en moins porteuse du devenir de la communauté. Le rôle qu'un individu peut jouer est de moins en moins programmé par le passé collectif. Les demandes de la société à l'égard de ses citoyens se diversifient : les apprentissages se multiplient pour assurer des formations de plusieurs types. Le nombre des sources de la socialisation s'accroît : à la famille et au prêtre s'ajoutent l'école et les médias, puis l'hétérogénéisation elle-même de la société qui a pour corollaire la variété des discours. Dans cette structure post-traditionnelle, qui détache les individus de la communauté, en ce sens qu'elle ne peut plus assurer la reproduction collective par la répétition des tâches et par l'uniformisation du discours, il devient de moins en moins possible pour un individu de ne pas s'interroger sur lui-même, sur sa spécificité. De moins en moins défini par la société à l'intérieur de laquelle il vit, l'individu est de plus en plus appelé à se définir lui-même ; de moins en moins en mesure de trouver son identité dans une appartenance sociale, il doit de plus en plus s'interroger sur sa personne. Le problème de l'identité contraint chaque individu à trouver une signification pour lui-même, de manière réfléchie. L'identité, ainsi,

n'est pas donnée ; elle fait l'objet d'une démarche, consciente. L'individu s'interroge sur ses aptitudes, sur ses croyances, sur ses inclinations. La dimension affective s'impose à la réflexion au fur et à mesure que les relations sont moins encadrées par les us collectifs.

C'est ainsi qu'Anthony Giddens dépeint la problématique dans son ouvrage *Modernity and Self-Identity*¹³. À ses yeux, le lien est étroit entre modernité et quête personnelle d'identité, tout comme le changement est profond entre société prémoderne et société moderne. Mais la postmodernité n'est pas à la modernité ce que la modernité est à la prémodernité. La postmodernité lui apparaît comme une accentuation, une radicalisation de la modernité. Elle rend la réflexion identitaire encore plus nécessaire, elle la généralise, elle en fait un mouvement inachevable. Elle la rend plus nécessaire puisqu'elle délaye structurellement le lien social, synchroniquement et diachroniquement, ce qui empêche que le sens de l'existence soit livré par un rapport aux anciens ou par la formalisation des relations avec les proches ou avec des membres de la communauté ; les liens affectifs, notamment, ont préséance sur ceux qui se rapportent à la consanguinité, à l'instrumentalité ou à la coutume. Elle les généralise par la dilution même du lien social par quoi l'individu ne peut échapper à son individualité. Elle en fait un mouvement inachevable en intensifiant la dimension historique de la socialité et de l'individualité ; la discontinuité des rapports sociaux fait en sorte qu'il est peu probable qu'une identité soit acquise ou fabriquée une fois pour toutes.

Pour expliquer cette essence individualisante de la socialité, Giddens réanime sa théorie de la structuration sociale par laquelle les structures sociales agissent sur les individus qui, eux, agissent sur les structures, et ce, dans un nécessaire mouvement historique¹⁴. La structure sociale relève grandement d'un rapport entre des institutions, elles-mêmes bien reliées aux individus. Ce sont les

13. Anthony Giddens, *Modernity and Self-Identity : Self and Society in the Late Modern Age*, Stanford (CA), Stanford University Press, 1991.

14. Anthony Giddens, *The Constitution of Society : Outline of the Theory of Structuration*, Cambridge, Polity Press, 1984.

structures sociales qui contraignent aux quêtes identitaires et ce sont les individus qui, par leur quête respective, rendent possible la structuration qui les contraint. Giddens, ainsi, conçoit la nécessité pour les individus de se fabriquer une identité, quasi continûment, comme une manifestation de la socialité plus générale. Il n'y a pas, chez lui, d'individualisme détaché de la socialité. La recherche d'elle-même de chaque personne ne s'explique pas tautologiquement par de seules volontés individuelles. Dans les sociétés postmodernes, la quête identitaire individualisée est inconcevable en dehors du capitalisme institutionnel, de la mondialisation, de la communication de masse, de la démocratisation de la scolarisation, de l'urbanisation...

Cet appel du moi, cette convoitise du soi donnent cours à des introspections qui, selon Giddens, représentent des analyses autobiographiques, des récits de vie. Ces narrations permettent à chaque personne de se situer historiquement, de donner un sens au présent à travers un passé et d'orienter ce présent vers l'avenir. La possibilité même de fabriquer du sens pour soi dans ces autobiographies, d'établir des liens de continuité entre le passé, le présent et l'avenir, dote l'individu d'une identité, et cette identité est d'autant plus admissible, pour soi-même – et pour les autres auxquels elle est proposée –, qu'elle est actualisable, et, comme la postmodernité a pour caractéristique de minimiser la force de la tradition, cette actualisation est obligée de se renouveler au gré des modifications qu'imposent la socialité et l'historicité. L'identité personnelle est amenée à se construire et à se reconstruire.

2.5 Quatre théories, quatre récurrences

Il y a quatre récurrences fortes dans ces quatre grandes théories hormis qu'elles impliquent toutes une distinction entre contemporanéité et prémodernité.

La première est une dynamique de la collectivité et de l'individualité. Les quatre théories établissent toutes un lien de nécessité entre individualité et socialité, comme l'avait fait la psychologie sociale de Mead. L'identité individuelle n'est possible

que dans la mesure où elle passe par le groupe. Être soi, c'est aussi avoir intériorisé quelque chose de la collectivité à laquelle on est associé. Chez Tajfel et Turner, cette dimension collective est à ce point présente que la personne ne peut échapper à l'obligation de la comparer à celles que pourraient représenter en lui d'autres symboliques collectives ; car, dans la modernité, les groupes sont fortement en compétition dans l'imaginaire des individus, ce qui a pour effet de vulnérabiliser les identités, précisément dans la mesure où elles relèvent des groupes et que les appartenances peuvent donner lieu à quelque perception d'infériorisation. Chez Berger et Luckmann, l'identité se dessine dans une dialectique où les institutions sociales influent sur les subjectivités alors que ces subjectivités rendent possibles les institutions ; les acteurs sociaux construisent ainsi la socialité qui les construit eux-mêmes. Chez Dubar, l'identité transite par la socialisation ; l'individu personnalise les influences qu'il subit de la part de la société à l'intérieur de laquelle il agit. Chez Giddens, les modes par lesquels les individus sont amenés à se définir eux-mêmes ont pour cause des structures sociales : la postmodernité et ses corollaires – l'urbanisation, la mondialisation, le capitalisme généralisé. Aucune de ces théories ne présente donc l'identité comme un mouvement strictement individuel dont le contenu est purement invention subjective.

La deuxième est une idée de construction. Dans la modernité, et de surcroît dans la postmodernité, les identités ne peuvent être comprises dans une simple logique de transmission qui irait de la collectivité vers les individus. Les individus fabriquent leur identité. Ils ne la constituent pas arbitrairement et indépendamment de leur socialité ; ils la construisent néanmoins. C'est chez Dubar et Giddens qu'on insiste le plus sur cette intervention de l'individu sur lui-même, mais on la perçoit très bien aussi chez Tajfel et Turner, pour qui l'individu se positionne par rapport à divers collectifs, et chez Berger et Luckmann dans le rôle qu'ils attribuent à une subjectivité en dehors de laquelle il n'y a pas de socialité. Certes, la construction, aux yeux de Berger et Luckmann, est

davantage celle de l'objectivation des institutions sociales que celle de l'identité, comme c'est le cas chez Dubar ; mais elle n'en est pas moins action de la personne sur elle-même.

La troisième est une mise en relief de la variation. Les identités changent. Chez Tajfel et Turner, elles suivent les jugements que les individus portent sur les groupes et les interventions des groupes sur eux-mêmes. Chez Berger et Luckmann, elles évoluent en fonction de la dialectique de l'objectivité et de la subjectivité. Chez Dubar, elles se transforment au gré des moments de la vie, des relations interpersonnelles et de la variété des informations qui viennent à soi. Chez Giddens, l'individu est amené à réfléchir de manière répétée sur son existence et à lui donner un sens dans un présent fuyant qui contraint à réinterpréter le passé et à reconsidérer l'avenir.

Le quatrième est une accentuation de la pluralité. La dimension individuelle de l'identité ouvre sur la pluralité en même temps que la modernité puis la postmodernité intensifient l'individualité. Les sociétés sont aux prises avec de nombreuses identités ; chez Giddens, leur essence est de forcer les personnes à s'individualiser dans des processus identitaires permanents. Mais la pluralité n'est pas le fait que des individus ; elle se rapporte aussi aux groupes qui lèguent des identités aussi bien intériorisées par des sujets que modelées par eux ; les sociétés modernes, en s'étendant et en se densifiant, fabriquent de la différence, permettent à des collectifs de cultures diverses de coexister. Les dimensions collectives des identités sont ainsi elles-mêmes nombreuses au sein d'une collectivité étendue, ce qui n'a pour effet que de complexifier la dynamique de l'individuel et du collectif et la dialectique de l'objectif et du subjectif.

3. MODERNITÉ ET IDENTITÉ EN ONTARIO FRANÇAIS

Les spécialistes de l'Ontario français se sont beaucoup interrogés sur l'identité de la communauté. Ils ont tous retenu que cette identité n'était plus la même dans la contemporanéité que dans la prémodernité. Ils ont abordé la question dans divers domaines :

l'éducation, le politico-juridique, le genre, la famille, les médias, les arts et le sport. La plupart du temps, ils ont cherché à comprendre comment la francité se reproduisait ou quelles étaient les forces qui nuisaient à cette reproduction ; certains ont tenté de découvrir quel était le contenu de cette identité.

3.1 De Canadien français de l'Ontario à Franco-Ontarien du Canada

Selon Gaétan Gervais, ce n'est qu'à partir de 1945 qu'on emploie avec quelque régularité le terme « Franco-Ontarien » pour désigner les francophones de l'Ontario¹⁵.

La province aura accueilli des francophones dans l'Est, en Huronie, dans Essex-Kent et dans le Nord. Le clergé aura appuyé ce peuplement en valorisant la foi et la langue¹⁶. La communauté, quoique sise en plusieurs lieux, aura formé un ensemble minoritaire, catholique, reproduisant largement une culture québécoise, le Québec ayant été le lieu d'origine de bon nombre de membres de la collectivité. Ces francophones étaient des membres de la « race » et se dénommaient les Canadiens français de l'Ontario¹⁷, ce par quoi ils auront assuré aussi bien leur auto-reconnaissance que leur spécificité par rapport à l'autre, dont l'Anglais, le majoritaire.

Cette autodéfinition est bousculée au cours des années 1960 par des transformations politiques profondes au sein de la province de Québec, où un mouvement indépendantiste francophone occupe un espace important dans la problématique politique, et au cœur du gouvernement fédéral, où est mis en œuvre un programme de reconnaissance des droits des minorités linguistiques autour du principe de peuples fondateurs. Les communautés canadiennes-françaises sont amenées à se redéfinir

15. Gaétan Gervais, *Des gens de résolution. Le passage du « Canada français » à l'Ontario français*, Sudbury, Prise de parole, 2003.

16. *Ibid.*, p. 209.

17. Roger Bernard, « Culture et identité franco-ontariennes », dans Jean-Pierre Pichette (dir.), *L'œuvre de Germain Lemieux, s.j., Bilan de l'ethnologie en Ontario français*, Sudbury, Centre franco-ontarien de folklore, Prise de parole, 1993, p. 449-462.

puisque leurs liens symboliques avec le Québec s’effritent ; elles sont en même temps conduites à développer un projet « d’égalité, de modernisation, de libération et d’épanouissement culturel¹⁸ ».

Dans la deuxième moitié du xx^e siècle, nombreux sont les francophones de l’Ontario qui sont ainsi forcés de modifier leur propre représentation d’eux-mêmes, pour des motifs politiques qui leur échappent, et, par-dessus tout, à cause du mouvement indépendantiste québécois qui fait que bon nombre de francophones du Québec ne se reconnaissent plus dans la canadianité¹⁹, alors que ce cadre idéal forme substantiellement l’imaginaire en Ontario français. En même temps, les conditions politiques constituent pour eux une invitation à se projeter comme minorité : les politiques fédérales leur donnent l’occasion de persister dans leur canadianité tout en concentrant leur esprit sur leur province de résidence, et donc de se concevoir dans un univers franco-ontarien quoique canadien.

Sur le plan sociologique, de la première moitié du xx^e siècle à la seconde, à maints égards, la francophonie ontarienne passe d’une modernité faible à une autre plus forte. Dans les premières

18. Gaétan Gervais, *op. cit.*, p. 194.

19. Certains chercheurs remettent en question l’existence, au milieu du xx^e siècle, d’une vision transcendante canadienne-française et font remonter bien avant les années 1960 les causes d’une pluralisation identitaire, invoquant des facteurs de modernisation socio-économique (Gratien Allaire, *La Francophonie canadienne. Portraits*, Québec et Sudbury, CIDEF-AFI et Prise de parole, 1999 ; Linda Cardinal, « Le Canada français à la lumière des États généraux. Critique de la thèse de la rupture », dans Marcel Martel (dir. avec la collaboration de Robert Choquette), *Les États généraux du Canada français, trente ans après*, Actes du colloque tenu à l’Université d’Ottawa les 5, 6 et 7 novembre 1997, Ottawa, Centre de recherche en civilisation canadienne-française, 1998, p. 213-232 ; Yves Frenette, *Brève histoire des Canadiens français*, Montréal, Boréal, 1998). D’autres chercheurs estiment que, parallèlement à la différenciation identitaire de la francophonie, persiste quelque référence canadienne-française (Michel Bock, « Des braises sous les cendres. L’Ontario français et le projet national canadien-français au lendemain des États généraux (1969-1991) », dans Jean-François Laniel et Joseph Yvon Thériault (dir.), *Les États généraux du Canada français, 45 ans plus tard*, Montréal, Québec Amérique, à paraître ; Michel Bock, « Se souvenir et oublier : la mémoire du Canada français, hier et aujourd’hui », dans Joseph Yvon Thériault, Anne Gilbert et Linda Cardinal (dir.), *L’Espace francophone en milieu minoritaire au Canada. Nouveaux enjeux, nouvelles mobilisations*, Montréal, Fides, 2008, p. 161-203 ; Michel Bock, Joseph Yvon Thériault, *Faire société. Société civile et espaces francophones*, Sudbury, Prise de parole, coll. « Agora », 2007). Mais aucun d’entre eux ne conteste qu’il y ait eu diversification sous l’effet de la modernisation.

décennies, plusieurs communautés sont densément groupées autour de la langue et de la religion ; comme dans la prémodernité, la société est peu diversifiée et les modes de la circulation de l'information sont concentrés. Le côtoïement du majoritaire affecte ces communautés de plusieurs façons. Il les oblige à vivre en dehors d'elles-mêmes. Il constitue un autre qui permet à la communauté de se consolider intérieurement ; mais, en même temps, cet autre représente une force d'attraction par son statut de majoritaire et cette attirance est d'autant plus grande que le côtoïement s'avère étendu et obligé. Corrélié à l'urbanisation et à la démocratie, la dynamique du majoritaire et du minoritaire pousse le minoritaire dans une modernité active, le contraint dans de nouveaux modes de travail, dans des positionnements politiques – notamment sur les questions scolaires – dans des interrogations religieuses. C'est d'ailleurs largement à cette modernité que le Canada doit le mouvement indépendantiste québécois et, par conséquent, que l'Ontario français doit l'apparition d'un autre, le Québécois, dont il faisait pourtant partie²⁰.

20. On lira avec intérêt sur cette transition le texte de Danielle Juteau-Lee : « Ontariois et Québécois : relations hors frontières ? », dans Dean R. Louder et Éric Waddell (dir.), *Du continent perdu à l'archipel retrouvé. Le Québec et l'Amérique française*, Québec, Presses de l'Université Laval, 1983, p. 41-53 ; et, paru dix ans plus tard, celui de Danielle Juteau et Lise Séguin-Kimpton, « La collectivité franco-ontarienne : structuration d'un espace symbolique et politique », dans Cornelius J. Jaenen (dir.), *Les Franco-Ontariens*, Ottawa, Presses de l'Université d'Ottawa, 1993, p. 265-304). On y lira que, aux yeux de Juteau-Lee, des frontières sociales s'imposaient si on voulait préserver l'identité des francophones de l'Ontario, mais que l'urbanisation et l'intensité des échanges de la vie moderne rendaient cela impossible ; que l'homogénéité des communautés devenait peu probable sous l'effet combiné de la minorité et de la modernité. On verra que, dans l'optique de Juteau et Séguin-Kimpton, suite aux événements des années 1960-1970, une collectivité francophone distincte émergerait ; que cette identité collective correspondrait à la modification des frontières ethniques ; que les francophones de l'Ontario étaient appelés à réagir, à s'adapter à de nouvelles conditions d'existence ; qu'il y avait là une occasion de se faire valoir, d'apprendre à manier davantage les instruments existants, trop souvent contrôlés par les anglophones.

Des travaux d'Anne Gilbert sur la diversification démographique et sur le rapport au territoire vont dans le même sens : Anne Gilbert : « La diversité de l'espace franco-ontarien : un défi au développement », dans Jean-Pierre Wallot, *La Gouvernance linguistique : le Canada en perspective*, Ottawa, Les Presses de l'Université d'Ottawa, coll. « Amérique française », 2005, p. 57-75 ; « L'Ontario français comme région : un regard non assimilationniste sur une minorité, son espace et ses réseaux », *Cahiers de géographie du Québec*, vol. 35, n° 96, 1991, p. 501-512 ; « Les communautés

Il allait de soi que les sciences sociales fussent interpellées par un phénomène aussi intrigant, par ce passage du Canadien français de l'Ontario au Franco-Ontarien du Canada, celui-ci étant une expression particulière de la modernité.

3.2 Identité et éducation

Il n'y a pas de thématique à laquelle les intellectuels de l'Ontario français aient accordé plus d'attention que celle de l'éducation. Cela se comprend aisément quand on songe à l'incidence de l'école dans les sociétés industrialisées²¹. Émile Durkheim a vite compris que, dans la modernité, les jeunes devaient acquérir des savoir-faire que les parents ne sont plus en mesure de leur transmettre, ce dont devait s'acquitter l'école ; qu'une institution devait légitimer les formations, que l'enseignement familial ne parvenait pas à assurer la cohésion sociale, et donc que l'école devait remplir ces fonctions indispensables pour le bien-être des individus autant que des collectivités²². C'est parce que l'école est devenue indispensable à la reproduction sociale et culturelle de même qu'à l'inscription des communautés dans la modernité que les intellectuels de l'Ontario français l'ont étudiée et qu'ils ont veillé linguistiquement à son implantation autant qu'à son

francophones et le territoire : une tension créatrice de géographie », présentation lors du colloque *Le Québec. Restructurations territoriales et métamorphoses du discours* de novembre 2002, 2003, sciencessociales.uottawa.ca/circem/pdf/APGQ_gilbert.pdf (consulté en mars 2015).

Monica Heller et Normand Labrie plantent, dans cette histoire, trois balises qui correspondent chacune à un discours : un premier, traditionaliste ; un deuxième, modernisant ; un dernier, mondialisant : Monica Heller et Normand Labrie, « Les transformations discursives de la francophonie en milieu minoritaire », dans Jean-Pierre Wallot (dir.), *La Gouvernance linguistique. Le Canada en perspective*, Ottawa, Presses de l'Université d'Ottawa, 2005, p. 229-235.

21. Et à l'argument général de la modernité, on pourrait ajouter celui de la lutte d'une minorité contre les tentatives de la majorité anglophone de limiter, voire de stopper l'instruction en français dans la province. Voir à ce propos le livre dirigé par Michel Bock et François Charbonneau, *Le Siècle du Règlement 17. Regards sur une crise scolaire et nationale*, Sudbury, Prise de parole, 2015, coll. « Agora ».

22. Émile Durkheim, *Éducation et sociologie*, Paris, Presses universitaires de France, 1922 ; *L'Éducation morale*, Paris, Presses universitaires de France, 1902-1903 ; *L'Évolution pédagogique en France* (1904-1905), Paris, Presses universitaires de France, 1938.

orientation²³, tout en comprenant bien que, si elle constitue un facteur nécessaire du devenir des communautés, elle n'en est pas une condition suffisante²⁴.

En examinant plus précisément la question de l'identité, Diane Gérin-Lajoie juge qu'il faut repenser l'école de langue française. Elle fait remarquer que la population d'expression française s'est diversifiée et que cela se répercute au sein des établissements d'enseignement, de sorte qu'il n'est désormais ni souhaitable ni possible de concevoir des programmes qui seraient destinés à un ensemble homogène ; en outre, rappelle-t-elle, les écoles de langue française exercent une certaine attraction sur la population anglophone, bon nombre de foyers aux origines bilingues ont de la difficulté à conserver la composante française et, en dehors du foyer, la domination de l'anglais a pour effet d'affaiblir les compétences en français, tout cela faisant en sorte que le milieu scolaire francophone lui-même n'est plus aussi strictement francophone que le voudraient les puristes. L'école ainsi doit être réinventée en prenant en considération ces nouveaux paramètres,

23. C'est bien l'analyse que font Roger Bernard (*op. cit.*), Gaétan Gervais (*op. cit.*), Diane Gérin-Lajoie (« La problématique identitaire et l'école de langue française en Ontario », *Francophonies d'Amérique*, n° 18, 2004, p. 171-179) et Marie-Odile Magnan et Annie Pilote (« Multiculturalisme et Francophonie(s) : enjeux pour l'école de la minorité linguistique », *Glottopol. Revue de sociolinguistique en ligne*, n° 9, 2007, p. 80-92.

24. Diane Gérin-Lajoie, « L'école minoritaire de langue française et son rôle dans la communauté », *Alberta Journal of Educational Research*, vol. 42, n° 3, 1996, p. 267-279 ; Diane Gérin-Lajoie, « Les partenariats entre l'école et la communauté en milieu francophone minoritaire », dans Réal Allard (dir.), *Actes du colloque pancanadien sur la recherche en éducation en milieu francophonie minoritaire. Bilan et prospectives*, Moncton, Centre de recherche et de développement en éducation (CRDÉ), 2000, p. 106-114 ; Maurice Lamontagne, Yves Frenette et Pierre Bourgeois, *Rapprochement école-communauté. Une réflexion sur l'avenir des communautés et des écoles publiques de langue française du Centre-Sud-Ouest*, Toronto, Conseil scolaire de district du Centre-Sud-Ouest, 2000, 31 p. ; Raymond Mougeon, Michael Canale et Monica Bélanger, « Rôle de la société dans l'acquisition et le maintien du français par les élèves ontariens », *Revue canadienne des langues vivantes au Canada*, vol. 34, n° 3, 1978, p. 381-394. Ce sont tous là des travaux qu'on peut greffer au concept de complétude institutionnelle qui – pour jouer sur les mots – a fait école : Raymond Breton, « Institutional Completeness of Ethnic Communities and the Personal Relations of Immigrants », *American Journal of Sociology*, vol. 70, n° 2, 1964, p. 193-205), école que Rodrigue Landry a fortement animée comme on peut le lire dans un texte comme « Pour une pédagogie actualisante et communautarisante en milieu minoritaire francophone », dans Réal Allard (dir.), *op. cit.*, p. 135-156.

mais sans perdre de vue l'anglodomination. Ce n'est qu'ainsi qu'elle pourra offrir un climat d'apprentissage qui permettra aux jeunes de s'engager dans un cheminement culturel et identitaire positif²⁵. Animée par la question identitaire, Gérin-Lajoie a mené une enquête auprès d'enseignantes dans des écoles francophones de l'Ontario. Ses données ont montré que, pour bon nombre d'entre elles, le projet de transmission des connaissances a préséance sur celui de la reproduction linguistique et culturelle, ce qui, estime Gérin-Lajoie, est inquiétant pour peu qu'on conçoive l'école comme un lieu de construction identitaire²⁶, mais aussi ce qui tombe sous le sens quand on tient compte du caractère hétérogène de la population et de l'importance de la formation aux yeux des parents et pour l'avenir des jeunes²⁷.

Chez Christiane Gohier, la crainte qu'on lit chez Gérin-Lajoie prend la forme d'un principe auquel est étroitement attaché un idéal. À ses yeux, en effet, les enseignants devraient être prêts à offrir une pédagogie du développement identitaire qui permette à l'élève de découvrir sa propre culture, qui l'amène à retourner sur lui-même et à redécouvrir d'autres cultures. Cela conduirait l'élève en situation minoritaire à poser un regard citoyen sur la reconnaissance de son groupe d'appartenance et à entrer en

25. Diane Gérin-Lajoie, « La problématique identitaire et l'école de langue française en Ontario », *op. cit.*

26. Il faut sans toute préciser que l'Ontario, à l'initiative de Lise Paiement, s'est dotée en 2004 d'un projet pédagogique culturel. Ce projet entend appuyer les efforts du Ministère de l'éducation de l'Ontario dans la mise en application de la Politique d'aménagement linguistique. Son intention est de favoriser la réussite scolaire des élèves des écoles élémentaires et secondaires de langue française de l'Ontario. Trois organismes en sont les maîtres d'œuvre : l'Association des enseignantes et des enseignants franco-ontariens (AEFO), la Fédération de la jeunesse franco-ontarienne (FESFO) et le Centre canadien de leadership en évaluation (CLÉ). L'objectif pratique est d'appuyer le personnel scolaire qui opère en situation francophone minoritaire afin qu'il soit à même d'assurer une construction identitaire de l'élève, un sentiment d'appartenance à la langue française et à la culture collective de la francophonie ontarienne ; www.pedagogieculturelle.ca (consulté en mars 2014).

27. Diane Gérin-Lajoie, « Identité et travail enseignant dans les écoles de langue française en milieu minoritaire », *Éducation et francophonie*, vol. 34, n° 1, 2006, p. 162-176, www.acelf.ca/c/revue/pdf/XXXIV_1_148.pdf (consulté en mars 2015).

interaction avec des personnes issues de contextes ethnoculturels autres que le sien dans le même espace public²⁸.

Certains considèrent que la contribution de l'école à la valorisation de la culture d'expression française doit se manifester dès la petite enfance au niveau préscolaire. S'appuyant sur des travaux qui mettent en évidence l'importance des premières années de la vie, ils proposent que la maîtrise de la langue serait meilleure et que l'identification à la francophonie serait plus marquée si ces préoccupations faisaient l'objet d'une pédagogie dès la prématernelle²⁹.

3.3 Identité et politico-juridique

Après les États généraux (1966-1969), il devient de plus en plus entendu qu'il faut établir une communauté franco-ontarienne. Le mouvement vers la reconnaissance de la légitimité de la minorité francophone – pour elle-même et pour les autres – doit coïncider avec un ensemble de démarches politiques et juridiques. Le discours des spécialistes est animé par les questions identitaires, en ce sens qu'il a pour objectif le développement de la communauté franco-ontarienne, et donc le maintien et la création des institutions qui sont essentielles à son devenir, qui font qu'un peuple peut intervenir sur lui-même et se manifester aux autres. Ce discours évoque communément l'adoption en 1969 de la « Loi sur les langues officielles » qui légitimait, au plan juridique, et, en plus, au niveau fédéral, le français et l'anglais comme langues officielles du pays. Il estime que, ainsi, le gouvernement fédéral se voulait bilingue et entendait reconnaître l'existence d'une

28. Christiane Gohier, « Éducation et fragmentation identitaire : à la recherche d'un centre de gravité », *Éducation et francophonie*, vol. 34, n° 1, 2006, p. 148-161, www.acef.ca/c/revue/pdf/XXXIV_1_148.pdf (consulté en mars 2015).

29. Vickie Coghlan et Joseph Yvon Thériault, *L'Apprentissage du français en milieu minoritaire. Une revue documentaire*, Ottawa, Centre interdisciplinaire de recherche sur la citoyenneté et les minorités (CIRCEM), Université d'Ottawa, 2002 ; Anne Gilbert et Joseph Yvon Thériault, « Vers l'institutionnalisation des services à la petite enfance francophone : entre judiciarisation et compromis politique », *Revue de l'Université de Moncton*, vol. 35, n° 2, 2004, p. 155-172.

francophonie nationale³⁰. Il fait allusion à la « Charte canadienne des droits et libertés », adoptée en 1982, qui garantissait et renforçait les droits linguistiques, notamment celui, pour les parents qui appartiennent à des minorités de langues officielles, de faire instruire leurs enfants dans leur langue et dans des établissements publics³¹. Il souligne l'attitude bienveillante de la Cour suprême dans les décisions qui se rapportent aux droits des minorités linguistiques³² et du gouvernement fédéral qui, à la fin des années 1970, met en place un « Programme de contestation judiciaire » précisément dans le but de permettre à ces minorités de faire valoir leurs droits³³. Il discute de la nouvelle loi sur les langues officielles qui est adoptée en 1988 dans une meilleure articulation à la Charte et par laquelle le gouvernement fédéral enjoint à ses propres divisions – et donc à lui-même – non seulement de protéger les droits des minorités, mais aussi de veiller à leur promotion³⁴.

Quand ce discours des spécialistes se focalise sur l'Ontario, il plaide la cause de l'autonomie linguistique des conseils scolaires³⁵. Il appuie des revendications dont l'objectif est une prise en compte de la francophonie par le gouvernement au sein de l'État et au

30. Pierre Foucher, « Les droits linguistiques au Canada », dans Joseph Yvon Thériault (dir.), *Francophonies minoritaires au Canada. L'état des lieux*, Moncton, Éditions d'Acadie, 1999, p. 307-323.

31. Pierre Foucher, *op. cit.*, p. 314-315 ; Michel Giroux, « Désignation des universités en vertu de la Loi de 1986 sur les services en français », dans Michel Giroux et Julie Boissonneault (dir.), *La Loi 8, la Charte et l'avenir. Réflexions sur les droits linguistiques de l'Ontario français*, Sudbury, Institut franco-ontarien, coll. « Fleur-de-trille », 2010, p. 55-74 ; Michel Giroux, « Le droit constitutionnel à une éducation universitaire en français en Ontario », *Revue du Nouvel-Ontario*, n^{os} 35-36, 2010-2011, p.241-267 ; Marc Cousineau, « Survol des droits linguistiques. Enfin de vrais droits linguistiques au Canada », *Revue de droit d'Ottawa*, n^o 32, n^o 1, 2000-2001, p. 117-139.

32. Pierre Foucher, *op. cit.*, p. 315.

33. Marc Cousineau, *op. cit.* ; Marc Cousineau, « L'affaire Montfort, l'article 15 de la Charte et le droit de la communauté franco-ontarienne à ses institutions », *Revue de droit d'Ottawa*, vol. 29, n^o 2, 1998, p. 369-392 ; Pierre Foucher, *op. cit.*

34. Pierre Foucher, *op. cit.*, p. 312 ; Michel Giroux et Julie Boissonneault, « Droits linguistiques des Franco-Ontariens : une perspective interdisciplinaire », dans *La Loi 8, la Charte et l'avenir*, *op. cit.*, p. 5-20.

35. Voir Danielle Juteau et Lise Séguin-Kimpton, *op. cit.*

cœur des populations, depuis la création d'un bureau des affaires franco-ontariennes au sein du Conseil des arts, en 1969, jusqu'aux luttes aussi populaires que judiciaires qui empêchent, en 2002, la fermeture de l'Hôpital Montfort, en passant par l'adoption de la Loi sur les services en français, en 1986, et en veillant, en 2007, à ce qu'elle soit amendée pour que soit créé un Commissariat aux services en français³⁶, organisme qui veillera à étendre la définition de la personne francophone afin de tenir compte de la diversité accrue de la population.

Parfois, des juristes se prononcent un peu en dehors de l'univers du droit et leur discours devient social. Ronald Caza ainsi affirme que le recours aux tribunaux pour les francophones ne suffit pas à empêcher l'assimilation³⁷. Michel Giroux rappelle que le statut de militant, s'il est particulier en ce qu'il correspond à une situation contingente, n'en est pas moins général en ce qu'il renvoie à une condition récurrente, et il invite le minoritaire à être solidaire des minoritaires qui l'entourent³⁸.

3.4 Identité et genre

Après les années 1970-1980, le discours sur les femmes francophones vivant en milieu minoritaire se caractérise par la mise en relief de leur rôle dans la construction des institutions et dans l'évolution de la société, mais aussi par leur contribution à l'ethnicité.

36. Pierre Foucher, *op. cit.* Voir aussi Don Cartwright, « The Expansion of French Language Rights in Ontario, 1968-1993 : The Uses of Territoriality in a Policy of Gradualism », *Canadian Geographer*, vol. 40, n°3, 1996, p. 238-257 ; et Danielle Juteau et Lise Séguin-Kimpton, *op. cit.*

37. Ronald Caza, « La profession juridique contribue à la préservation d'un Canada uni lorsqu'elle assure un accès à la justice en français en Ontario », discours présenté dans le cadre du 10^e colloque du Barreau du Haut-Canada sur la profession juridique pour examiner les idéaux, les défis, les mythes et la réalité, mars 2008, Université d'Ottawa, www.lsuc.on.ca/media/tenth_colloquium_caza.pdf (consulté en mars 2015).

38. Michel Giroux, compte rendu de Marc Cousineau et Jean-François Méthot (dir.), « La communauté franco-ontarienne : un peuple, ses droits et son destin. Actes du colloque tenu à Ottawa le 11 août 2000 (Sudbury, Institut-franco-ontarien, coll. « Fleur-de-trille », 2001) », dans *Revue du Nouvel-Ontario*, n°27, 2002, p. 163-168.

Les femmes, soutient Danielle Juteau-Lee, en 1983, sont celles qui assurent la reproduction des personnes, par leur métabolisme autant que par les tâches domestiques qu'elles effectuent ; mais ce sont aussi celles par lesquelles les communautés reproduisent leur culture. Ce sont les principaux agents de transmission des valeurs et de la langue. Dans les communautés francophones hors Québec, elles font tout cela douloureusement, exploitées qu'elles sont à cause de leur féminité et marginalisées, de surcroît, par leur état de minoritaire³⁹. Ce qui a fait dire qu'elles étaient victimes d'une double minorité⁴⁰ (et même, en région, d'une triple⁴¹)⁴². Linda Cardinal tient des propos concordants. Avant 1960, dit-elle, ces femmes étaient attachées au passé, à la catholicité, à la paroisse, et, dans ce contexte, elles se donnaient pour mission de défendre la langue française ; le féminisme contribuera à l'émancipation de leur statut relativement aux hommes, mais il modifiera peu leur affection pour leur ethnicité⁴³. Et c'est en grande partie à cet attachement féminin à la langue et à la culture qu'est attribuable le développement des institutions comme l'école et le système juridique⁴⁴, institutions sans lesquelles, dans la modernité, la reproduction ethnique s'avère hypothétique.

39. Danielle Juteau-Lee, « La production de l'ethnicité ou la part réelle de l'idéal », *Sociologie et sociétés*, vol. 15, n° 2, 1983, p. 39-55.

40. Pauline Proulx, *Femmes et francophones : double infériorité*, Ottawa, Fédération des femmes canadiennes-françaises, 1981.

41. Danielle Coulombe, « Doublement ou triplement minoritaire », *Revue de l'Université d'Ottawa*, vol. 55, n° 2, 1985, p. 131-136.

42. On lira une critique importante de cette vision multiplicatrice des statuts minoritaires dans l'article de Christiane Bernier, « Femmes et ethnicité en Ontario français : limites des convergences théoriques des discours de l'identité », *Recherches féministes*, vol. 8, n° 2, 1995, p. 47-66.

43. Linda Cardinal, « La recherche sur les femmes francophones vivant en milieu minoritaire : un questionnement sur le féminisme », *Recherches féministes*, vol. 5, n° 1, 1992, p. 5-29.

44. Linda Cardinal, *ibid.* ; Ann B. Denis, « Multiples Identities... Multiple Marginalities : Franco-Ontarian Feminism », *Gender and Society*, vol. 15, n° 3, 2001, p. 453-467 ; Danielle Juteau-Lee, « La production de l'ethnicité ou la part réelle de l'idéal », *op. cit.*

Monica Heller et Laurette Levy⁴⁵, attirant l'attention sur le cas des mariages où une francophone épouse un anglophone, montrent que la tâche qui consiste à léguer aux enfants la culture héritée connaît un surcroît de difficulté⁴⁶, observation qui renvoie à une manifestation particulière de la thèse de la complication associée à la situation de la minorité francophone.

3.5 Identité et famille

Les spécialistes de la francophonie hors Québec ont par nécessité tourné leur attention vers la famille, cette institution inhérente à toute société, ce lieu de socialisation obligé.

Ils ont montré que les mariages mixtes, rendus de plus en plus nombreux à cause de l'urbanisation et de l'individualisme qui caractérisent les sociétés industrielles, mais bien simplement aussi par effet d'une démographie minoritaire, rendent difficile la transmission de la langue française. Cette « exogamie » représente, notent-ils, l'une des principales causes de l'assimilation à l'anglais. Leurs descriptions laissent régulièrement entendre que, à l'extérieur du foyer familial, dans la sphère publique, l'anglais s'impose dans les communications et que, pour bien des Franco-Ontariens, c'est surtout dans la sphère privée qu'il est possible de parler la langue maternelle⁴⁷.

Dans une autre perspective, Christiane Bernier a interrogé des mères francophones et anglophones de la région de Sudbury afin de découvrir s'il y avait quelque différence entre les deux

45. Monica Heller et Laurette Levy, « La femme franco-ontarienne en situation de mariage mixte : féminité et ethnicité », *Recherches féministes*, vol. 5, n° 1, 1992, p. 59-82.

46. *Ibid.*

47. Roger Bernard, « Langue maternelle et langue d'usage dans les foyers mixtes francophones : les enjeux de l'exogamie », *Cahiers Charlevoix 1. Études franco-ontariennes*, Sudbury, Prise de parole, 1996, p. 241-289 ; *id.*, « Langue d'usage avec les parents à l'intérieur des foyers mixtes francophones. Les enjeux de l'exogamie », *Cahiers Charlevoix 4. Études franco-ontariennes*, Sudbury, Prise de parole, 2000, p. 13-49 ; *id.*, « Transferts linguistiques et anglicisation des francophones. Les enjeux de l'exogamie au Canada », *Cahiers Charlevoix 2. Études franco-ontariennes*, Sudbury, Prise de parole, 1997, p. 213-262 ; Charles Castonguay, « Les transferts linguistiques au foyer », *Recherches sociographiques*, vol. 17, n° 3, 1976, p. 341-351.

groupes sur la manière de se représenter la famille⁴⁸. Elle a constaté de grandes similitudes : pour les femmes de ces deux ensembles, la famille est un lieu de partage, de rencontre, de solidarité, de bonheur. Elle a pourtant relevé une impression respective de spécificité : si ces mères dépeignent à maints égards semblablement leur famille, elles n'en ont pas moins un sentiment que l'esprit de la famille est linguistiquement marqué. Bernier parle d'éthos. Et, dans cet éthos, elle trouve la valorisation de la langue chez les mères francophones et une survalorisation de ce qui apparaît comme inhérent à chaque communauté quoique cela soit transcendant. Elle écrit :

C'est là que réside l'éthos de la famille franco-ontarienne, l'éthos qui pare les activités familiales, les traditions, les rites, les rencontres d'une aura qui ne se comptabilise pas, qui ne répond pas à des indicateurs objectifs, mais qui crée les principes générateurs de prises de position nécessaires à sa reproduction comme famille francophone et à sa présence dans l'imaginaire ontarien⁴⁹.

3.6 Identité et médias

La famille et l'école représentent de puissants agents de socialisation. Les médias aussi. Il n'y a pas de société contemporaine qui puisse se reproduire sans eux.

Les études sur les médias en Ontario français soulignent l'importance pour une communauté, dans la contemporanéité, de disposer de médias pour se transmettre à elle-même ses propres messages, ses propres symboles, pour interpréter pour elle-même l'information et pour proposer aux autres une image d'elle-même, faute de quoi la communauté est à la merci des messages des autres et elle ne peut faire reconnaître ses messages ailleurs ; elles

48. Christiane Bernier, « Éthos familial et contexte minoritaire : comparaison des représentations de la famille entre mères francophones et anglophones de la région de Sudbury », *Revue du Nouvel-Ontario*, n° 22, 1998, p. 9-44 ; Christiane Bernier, « Conviction de la différence : synthèse d'une recherche sur la famille francophone en Ontario », *Reflets : Revue ontarioise d'intervention sociale et communautaire*, vol. 3, n° 2, 1997, p. 87-105.

49. Christiane Bernier, « Éthos familial et contexte minoritaire [...] », *op. cit.*, p. 41.

insistent sur ce principe en considération du fait que le majoritaire, pour les francophones de l'Ontario, n'est rien de moins que le plus grand producteur de messages médiatiques de la planète. Ces études font valoir qu'il est peu probable qu'il y ait communauté, et donc identité collective, en l'absence d'un rapport aux médias. Les symboles, les héros, les histoires, les musiques, les événements autour desquels les peuples se constituent, collectivement, circulent dans les communautés dans une large mesure parce qu'ils sont relayés par les médias⁵⁰. Ces études montrent que les francophones de l'Ontario ne sont pas discriminés pour ce qui est de l'accès aux médias⁵¹. Elles démontrent également que la population francophone en situation minoritaire présente une forte inclination à s'exposer aux contenus qui sont diffusés en anglais⁵².

3.7 Identité et arts

L'art constitue l'une des expressions les plus significatives de la culture et les plus fondamentales des communautés. Les peuples tendent à en favoriser l'expression et à en assurer la diffusion, ce

50. Simon Laflamme, « Des dialectiques relatives aux médias et à la culture dans la francophonie canadienne », *Nouvelles perspectives en sciences sociales*, vol. 8, n° 2, 2013, p. 29-50 ; Simon Laflamme, « Les médias en milieu minoritaire : les rapports entre l'économie et la culture », dans Fernand Harvey (dir.), *Médias francophones hors Québec et identité. Analyses, essais et témoignages*, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 1992, p. 25-35 ; Simon Laflamme et Christiane Bernier, « Statut de la langue et relations aux médias », *Francophonies d'Amérique*, n° 8, 1998, p. 53-64.

51. Simon Laflamme, « Les médias en Ontario chez les francophones et les anglophones », *Cahiers Charlevoix 6. Études franco-ontariennes*, Sudbury, Prise de parole, 2004, p. 249-282.

52. Christiane Bernier, Simon Laflamme et Sylvie Lafrenière, « Dissociation entre perceptions et pratiques. De la langue d'exposition aux médias en milieu minoritaire canadien », *Revue du Nouvel-Ontario*, n° 39, 2014, p. 83-163 ; Christiane Bernier, Simon Laflamme et Sylvie Lafrenière, « L'effet de la disponibilité des médias et de la densité de population minoritaire sur la langue d'exposition aux médias », *Minorités linguistiques et société*, n° 3, 2013, p. 120-143 ; Simon Laflamme, « Usage et représentation d'Internet chez les jeunes. Comparaison entre les francophones et les anglophones du nord de l'Ontario », *Cahiers Charlevoix 7. Études franco-ontariennes*, Sudbury, Prise de parole, 2006, p. 183-228 ; Simon Laflamme, Nicole Corbett et Chris Southcott, « Usage des médias et langue de communication dans la communauté francophone du nord-ouest de l'Ontario », *Revue du Nouvel-Ontario*, n° 33, 2008, p. 69-94.

qui, généralement, s'entreprennent dès l'enfance, au sein du foyer familial et à l'école notamment.

Le lien entre langue et production artistique se révèle de plusieurs façons. Il apparaît clairement dans les œuvres qui sont par essence linguistiques : des chansons, des romans, des séries télévisées... Il se manifeste aussi dans le fait que l'artiste ne peut pas ne pas avoir de culture et que la langue en est corrélative, sans en être la totalité. Il se révèle encore dans les discussions qu'ont entre eux les individus qui apprécient des produits artistiques et dans le fait que c'est grâce à ces échanges que les œuvres prennent leur sens. On le trouve dans la communication que l'artiste entretient avec son public tout autant que dans la formation qu'il a suivie pour apprendre son métier. Puisque l'art comporte une composante linguistique, la population linguistiquement minoritaire, dans la mesure de ses moyens, veille aussi bien à ce que ses membres créent des œuvres et apprécient celles qui sont issues de la communauté qu'à ce qu'ils ne soient pas trop perméables aux œuvres de la majorité.

C'est à la lumière de ces éléments que les écoles choisissent d'offrir des programmes d'éducation artistique dans lesquels les jeunes sont invités à créer⁵³. Mariette Théberge, dans une enquête menée auprès d'élèves et d'enseignants francophones, constate que les expériences artistiques consolident les sentiments d'autonomie, de compétence et d'appartenance et qu'elles jouent un rôle important dans le développement identitaire en contexte minoritaire⁵⁴. Marcel Bénéteau observe que la chanson traditionnelle peut agir comme marqueur d'identité culturelle et qu'elle peut représenter une petite partie des chansons qu'une communauté s'approprie pour donner matière à son identité⁵⁵.

53. *Trousse du passeur culturel. La contribution des arts et de la culture à la construction identitaire*, Fédération canadienne des directions d'écoles francophones (FCDÉF), Fédération culturelle canadienne-française (FCCF) et Association canadienne d'éducation de langue française (ACÉLF), 2009.

54. Mariette Théberge, « Construction identitaire et éducation théâtrale dans un contexte rural franco-ontarien », *Éducation et francophonie*, vol. 34, n° 1, 2006, p. 133-147.

55. Marcel Bénéteau, « Chansons traditionnelles et identité culturelle chez les

Lucie Hotte⁵⁶ et François Paré⁵⁷ soutiennent que le groupe CANO a contribué, par ses textes autant que par sa musique, au développement d'une conscience franco-ontarienne.

3.8 Identité et sports

Les jeunes acquièrent et développent leur identité en recevant des informations et en en générant. Ces mouvements communicationnels ont lieu dans des relations avec les médias et avec les personnes. Quand on songe aux relations avec les personnes, viennent vite à l'esprit l'école et la famille ; on néglige trop souvent l'univers du loisir et du sport dans lequel, pourtant, les valeurs sont transmises et mises en pratique, où des solidarités se créent et où des identités prennent forme. C'est bien ce que découvre François Gravelle⁵⁸. C'est aussi ce que constatent Christine Dallaire et Claude Denis aussi bien en relevant les intentions des autorités politiques qu'en observant les propos et les relations des jeunes dans le cadre de leurs activités de loisir. Dallaire a suivi les « Jeux de la francophonie » en s'interrogeant très précisément sur le thème de l'identité, en se demandant comment ces jeux contribuaient à l'identité, individuelle et collective, et quelle forme elle prenait dans l'esprit des jeunes. Ces jeunes, affirme-t-elle, quoique prudemment, moussent la fierté d'être francophone. Mais la francophonie qui se dévoile à elle est marquée de l'hybridité. La francophonie, dans l'esprit de ces jeunes, c'est aussi la reconnaissance d'être à la fois francophone et anglophone⁵⁹.

Francophones du Détroit », *Ethnologie*, vol. 26, n° 2, 2004, p. 201-220.

56. Lucie Hotte, « Littérature et conscience identitaire : l'héritage de CANO », dans Andrée Fortin, *Produire la culture, produire l'identité ?*, Sainte-Foy, Presses de l'Université Laval, coll. « Culture française d'Amérique », 2000, p. 53-68.

57. François Paré, « L'institution littéraire franco-ontarienne et son rapport à la construction identitaire des Franco-Ontariens », dans Jocelyn Létourneau avec la collaboration de Roger Bernard (dir.), *La Question identitaire au Canada francophone*, Québec, Presses de l'Université Laval, 1994, p. 45-62.

58. François Gravelle, « Les organismes de loisirs franco-ontariens : isolement et désir de collaboration », *Revue du Nouvel-Ontario*, n° 16, 1994, p. 81-94.

59. Christine Dallaire : « "Fier de qui on est... nous sommes francophones !" L'identité des jeunes aux Jeux franco-ontariens », *Francophonies d'Amérique*, n° 18, 2004, p. 127-147 ; « La FJCF et ses Jeux de la francophonie canadienne : s'investir volume 11 2016

3.9 L'hybridité

Roger Bernard juge que, à compter des années 1960, l'Ontario français devient de plus en plus bilingue, de moins en moins français. Il déplore cette assimilation, ce « déclin d'une culture⁶⁰ ». Il en trouve la cause dans le « choc des nombres⁶¹ » qui contraint aux mariages entre francophones et anglophones, il en trouve la manifestation dans la réduction des effectifs pour plusieurs indicateurs de la francité, dont la langue parlée à la maison⁶².

Plusieurs recherches des dernières années sur l'identité des jeunes, dont, au premier chef, celles de Dallaire, mettent en relief cet aspect des choses, mais avec un œil moins dramatique. Dallaire observe que, lorsqu'on demande à des jeunes de choisir, pour se définir, entre Canadien français, Franco-Ontarien, Francophone, Francophone hors Québec ou bilingue, ils inclinent vers « bilingue ». Ce bilinguisme s'avère, chez eux, hybridité, fusion de deux identités culturelles, l'une francophone et l'autre, anglophone⁶³. Cela témoigne que ces jeunes se sentent plus à leur

pour mousser l'engagement francophone des jeunes », dans Annie Pilote (dir.), *Francophones et citoyens du monde : identités, éducation et engagement*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2014, p. 183-209 ; « "I am English too" : Francophone Youth Hybridities in Canada », dans Pam Nilan et Carles Feixa (dir.), *Global Youth ? Hybrid Identities, Plural Worlds*, Londres et New York, Routledge, 2006, p. 32-52 ; « "Not Just Francophone" : The Hybridity of Minority Francophone Youths in Canada », *International Journal of Canadian Studies*, n° 28, 2003, p. 163-199 ; « Le projet sportif des organismes franco-ontariens et leurs revendications auprès du gouvernement provincial », *Recherches sociographiques*, vol. 36, n° 2, 1995, p. 243-263 ; « Le sport et la reproduction des identités nationales et minoritaires au Canada », dans Geoffrey Ewen et Colin M. Coates (dir.), *Introduction aux études canadiennes. Histoires, identités, cultures*, Ottawa, Presses de l'Université d'Ottawa, 2012, p. 235-250 ; Christine Dallaire et Claude Denis, « Asymmetrical Hybridities : Youths at Francophone Games in Canada », *Canadian Journal of Sociology*, vol. 30, n° 2, 2005, p. 143-168 ; « If You don't Speak French, You're out : Don Cherry, the Alberta Francophone Games, and the Discursive Construction of Canada's Francophones », *Canadian Journal of Sociology*, vol. 25, n° 4, 2005, p. 143-168.

60. Premier élément du titre qu'il donne au premier tome, en 1990, de *Vision d'avenir*, la recherche qu'il a menée pour la Fédération des jeunes Canadiens français sur la francophonie hors Québec.

61. Premier élément du titre qu'il donne au deuxième tome, en 1990, de *Vision d'avenir*.

62. Roger Bernard, « Culture et identité franco-ontariennes », *op. cit.*

63. Christine Dallaire, dans plusieurs articles et chapitres déjà cités, dont « "Not Just Francophone" [...] », *op. cit.* Julie Boissonneault confirme cette observation dans

aise dans une identité composite qui, au demeurant, est adaptée à leur réalité sociale, économique et politique. Ils se reconnaissent, par ailleurs, dans leur canadienité, remarquent Christine Dallaire et Josianne Roma, et cette impression justifie leur dualisme identitaire, car le Canada est pour eux le symbole de la dualité linguistique.

Mais tout ce qui est identité, chez les francophones de l'Ontario, n'est pas langue⁶⁴. Si l'on demande, dans un questionnaire, à des individus, élèves et adultes, de prendre position sur une échelle de Likert à six niveaux allant de « pas du tout d'accord » à « tout à fait d'accord » relativement à plusieurs énoncés de type « je m'identifie à... », on est amené à constater à quel point cette identité est hétéroclite. On note que, dans ce complexe, la famille, le Canada, le genre, l'Ontario, la francophonie, le lieu de résidence, l'équipe sportive coexistent, non exclusivement, les uns les autres, à des degrés divers selon qu'on est adulte ou élève et selon les personnes, mais qu'il y a collectivement des définisseurs plus intenses que les autres⁶⁵.

4. ENTRE BERNARD ET DALLAIRE

L'Ontario français n'est plus ce qu'il était, il n'est plus défini essentiellement par la tradition ; la modernité l'a transformé et la postmodernité le transforme encore. C'est là une constante des analyses. Dans le regard des Roger Bernard, il est menacé ; dans

« Bilingue/francophone, Franco-Ontarien/Canadien français : choix des marques d'identification chez les étudiants francophones », *Revue du Nouvel-Ontario*, n° 20, 1996, p. 173-192. Les travaux de Diane Gérin-Lajoie et d'Annie Pilote vont dans le même sens.

64. Élisabeth Labrie le remarque quand elle interroge des francophones de Hearst avec l'intention de comprendre comment ils se représentent à eux-mêmes : « "Être francophone, c'est naturel, mais..." Construction de l'appartenance à la francophonie ontarienne dans un milieu francophone majoritaire : le cas de Hearst », mémoire de maîtrise, Sudbury, Université Laurentienne, 2010.

65. Nicole Corbett, Simon Laflamme et Chris Southcott, *L'Utilisation des nouvelles technologies de communication et la vitalité linguistique et communautaire des francophones dans le Nord-Ouest de l'Ontario. Rapport de l'enquête*, Thunder Bay, Association des francophones du Nord-Ouest de l'Ontario (AFNOO), 2007 ; Simon Laflamme, « Des dialectiques relatives aux médias et à la culture dans la francophonie canadienne », *op. cit.*

celui des Christine Dallaire, il est condamné à se renouveler. Il faut sans doute, du moins en partie, attribuer l'écart entre ces points de vue, dont Bernard et Dallaire peuvent être considérés comme les manifestations les plus typées, à la génération à laquelle appartient chacun des deux chercheurs. Mais il reste que, sociologiquement, le constat est le même : l'Ontario français s'est bilinguisé. Bernard voyait se dessiner le phénomène sous ses yeux et exprimait sa désolation, son pessimisme. Dallaire fait le constat de cette dualité avec curiosité, de façon presque empathique, parfois avec amusement. Roger Bernard avait pour point de référence autant que pour idéal un Ontario vénérablement français, bien inscrit dans la francophonie du monde, capable de s'autodéterminer dans et par sa francité, apte à coexister avec l'Ontario anglais parce que sa pureté l'aurait rendu inaltérable. Toute modification de cet archétype ne pouvait lui apparaître que comme indice d'une dégradation. Pour Dallaire, il n'y a pas d'idéal ethnique. Ses assises théoriques l'ont préparée au constat de la diversité du monde, de la subtilité des consciences. Bernard pratiquait une sociologie de la détermination en extériorité et, disciple de Durkheim, portait un regard objectivé par la méthodologie sur les faits sociaux. Mais ses analyses ne l'empêchaient pas de s'attrister sur le destin de son peuple. Dallaire privilégie une observation des subjectivités, une sociologie en intériorité, mais, comme Bernard, elle souscrit au principe d'une analyse objectivante de la francophonie. Ce que Bernard découvre dans les statistiques, Dallaire le détecte dans les propos. Les observations de Dallaire, toutefois, ne sont pas interprétées à l'aune de quelque devoir-être ; elle trouve une ambivalence discursive qui cadre tout à fait dans ses référents théoriques. Bernard est existentiellement coupé de sa sociologie⁶⁶ ; chez Dallaire, la sociologie est un lien où se marient l'observation et la théorie.

66. Yves Frenette parle d'une tension, chez Bernard, entre le chercheur et l'intellectuel de l'Ontario français : « Roger Bernard, intellectuel de l'Ontario français », *Cahiers Charlevoix* 5. *Études franco-ontariennes*, Sudbury, Prise de parole, 2002, p. 13-43.

L'identité a beaucoup préoccupé les chercheurs de l'Ontario français et le thème a donné lieu à de nombreuses analyses. La plupart d'entre elles trouvent leurs fondements quelque part entre Bernard et Dallaire. Dans un esprit bernardien, elles craignent et déplorent l'assimilation ; elles veulent que soient mises en vigueur des structures, que soient développées des attitudes qui protégeront le fait français. Dans une optique dallairienne, elles demandent que la diversité soit respectée. On le voit, par exemple, chez les Gérin-Lajoie qui, d'une part, demandent de prendre en considération l'anglodomination à l'école ou qui déplorent que les enseignants ne s'inquiètent pas suffisamment de la transmission de la culture franco-ontarienne, et qui, d'autre part, veulent qu'on repense l'école pour l'ouvrir à la diversité de la clientèle.

On dénote la position bernardienne dans :

- a) toutes les mesures juridiques et politiques qui ont pour finalité d'assurer l'autonomie et le développement de la francophonie ;
- b) la valorisation du rôle des femmes en ce qui a trait à la transmission de la langue et de la culture francophone ;
- c) la description des difficultés que représentent les mariages mixtes sur la reproduction de la francité ontarienne ;
- d) l'examen de l'effet de l'exposition aux médias anglophones sur la culture française ;
- e) la mise en évidence de l'influence des artistes franco-ontariens ;
- f) le rappel de l'importance de la dimension linguistique des jeux et des loisirs.

La perception dallairienne transparaît dans :

- a) l'ouverture grandissante des institutions à la diversité, voire à la complexité du fait français ;
- b) la mise en relief des difficultés des mères francophones dans les foyers bilingues à transmettre leur culture ;

- c) la reconnaissance de la variété des structures linguistiques des familles ;
- d) la prise en considération de l'inévitabilité de l'exposition aux médias de langue anglaise ;
- e) la prise en compte de la perméabilité des francophones aux œuvres et aux artistes anglophones ;
- f) le constat d'un discours hybride chez les jeunes dans un espace modulé par le jeu et le sport.

Ainsi, Bernard n'appartient peut-être pas à un discours révolu, comme le veut une vision de l'Ontario français dans laquelle une évolution va d'un traditionalisme essentialiste à un mondialisme réaliste, qui va du passé à la modernité et à la postmodernité. La postmodernité semble davantage un lieu de contradiction entre essentialisme et éclectisme, si l'on tient à ce vocabulaire, ou, pour parler plus justement, entre la peur de l'assimilation et le sentiment du bien-fondé de la multiplicité, que celui d'une ascension qui irait d'un jadis bernardien vers un avant-gardisme dallairien. Les sociologies de Bernard et de Dallaire ont la science du constat de la bilinguisation. Socialement, ensemble, en dehors de cet univers sociologique, Bernard et Dallaire révèlent que, dans la modernité, il n'y a pas de peuple qui n'ait d'existence en soi, mais qu'il n'y en a pas non plus qui n'existe que par soi-même.

Dallaire observe de l'hybridité. On peut relativiser le fait en évoquant des thèses postmodernistes dans lesquelles ce dualisme trouve naturellement un sens. On peut tout aussi bien rendre compte de ce bilinguisme en invoquant des théories qui parlent des rapports de forces et qui font valoir que, si ce métissage a quelque chose de contemporain et qu'il est la démonstration du caractère historique, non essentiel, des cultures, il est aussi la preuve de l'inégalité des rapports sociaux et de la puissance de l'anglicité dans la concurrence des messages culturels. Car s'il y a métissage dans la collectivité anglophone de l'Ontario, ce n'est pas en tant que la jeunesse d'expression anglaise s'imprègne de francité. Dallaire observe de l'hybridité, car elle ne peut pas ne pas en

observer. Elle a sous les yeux des mentalités à la fois francophones et anglophones, une réalité sociale où des consciences portent en elles une tradition francophone en même temps qu'elles se découvrent dans l'anglicité de l'environnement. L'hybridité est le constat réaliste qu'ont bien aménagé les théories identitaristes dans lesquelles les maîtres mots sont variation historique et pluralisme social. Mais reconnaître le caractère temporel des cultures, c'est aussi être apte à admettre que des cultures sont en concurrence. S'il y a des peurs de l'assimilation, il y a historiquement des luttes pour la différenciation dans l'univers des communautés, c'est-à-dire des mouvements collectifs d'affirmation culturelle. S'il y a des appels paradoxaux dans lesquels une culture se fait être en même temps qu'elle veut être autre qu'elle-même, alors il y a des élans de différenciation par rapport à une image donnée. Ces deux mouvements de différenciation ne sont pas identiques, mais ils sont tous deux l'expression de l'historicité des cultures. Aucun d'entre eux ne renvoie essentiellement à un essentialisme. Tous deux sont des positions sociohistoriques qui font que les peuples à la fois changent et perdurent. Entre Bernard et Dallaire, il y a tout cet univers qui fait que la francité ontarienne repose sur une histoire et dispose de cette histoire dont le destin est à venir. Il ne peut y avoir d'hybridité franco-ontarienne que s'il y a à l'arrière-plan quelque francité et quelque anglicité. La sagesse franco-ontarienne est faite de la reconnaissance de la nécessité de la reproduction de cette francité et de l'ouverture aux diverses formes de l'identité franco-ontarienne.

Les théories sur l'identité ont quatre lignes maîtresses, avons-nous vu : la dialectique de la collectivité et de l'individualité, l'idée de construction, celle de variation et celle de pluralité. Ces quatre notions forment un système conceptuel non dépourvu de pertinence. Elles cristallisent et intègrent des thèses majeures en sciences sociales :

- a) pour qu'il y ait individualité, il faut qu'il y ait socialité ;
- b) ce qui est socialité est le produit des actions et de la psyché humaine ;

- c) ce qui est socialité est historique, et donc peut se transformer ;
- d) historicité et construction rendent possible la diversité ;
- e) il y a construction sociale dans la dialectique des individus et des sociétés, et donc les constructions peuvent être tout aussi bien collectives qu'individuelles ;
- f) si individuelles que soient les constructions, elles portent en elles quelque socialité ;
- g) si collectives que soient les constructions, elles ne sont pas indépendantes des actions individuelles...

On le voit, ces notions s'interpellent, forment un appareil théorique dont les éléments ont peu d'autonomie. Sous la plume des spécialistes de l'identité, il est généralement fait allusion à eux tous. Mais leur systémique n'est pas toujours assumée. On le remarque dans la fréquence d'usage de la notion de construction, et dans le lien que cet usage entretient couramment avec l'individualisme méthodologique, beaucoup plus qu'avec la dialectique de la socialité et de l'individualité. Le terme construction a très souvent pour cooccurrence les mots : choix, intention, stratégie, bricolage, invention. Il y a là un fort glissement qui donne l'impression que l'identité est une question d'intention et de choix, comme si on pouvait choisir d'être catholique, ou athée, ou francophone, ou bilingue, ou femme, ou amoureux. Comme si, *in abstracto*, on pouvait délibérer a-historiquement, a-socialement, et se fabriquer arbitrairement une identité, à soi, rien qu'à soi. L'hybridité des Franco-Ontariens, ce n'est pas un phénomène individuel, c'est un phénomène social, c'est un état collectif construit dans la dialectique de la socialité et de l'individualité. Un jeune ne s'invente pas bilingue à force de questionnement sur son être ; il se découvre comme tel parce qu'il est ainsi advenu à travers ses rapports sociaux dans une collectivité qui rendait possible cet état, collectivement. Certes, il y a là de l'individualité ; mais il y en a moins que ne le laisse entendre un discours identitariste. Le rôle que joue l'identité dans les sociétés contemporaines est précisément un phénomène social, activé

par des individualités qui animent la socialité du phénomène. Il peut certes faire que des individus délibèrent consciemment sur leur identité. Mais cette délibération aura beaucoup plus pour matière une historicité, et donc quelque chose d'advenu en soi, historiquement, que la réflexion à vide d'une personne. D'ailleurs, les délibérations conscientes sur son être individuel ont plutôt cours alors que des tensions sont vécues intérieurement, alors, donc, que des sémantiques antinomiques agissent en soi, que dans son histoire, des modes d'être ont fini, à force de se réaliser en soi, de se réaliser à travers soi, par s'opposer. Il y a certainement plusieurs façons d'être bilingues, plusieurs individualismes dans le bilinguisme identitaire franco-ontarien ; mais ces individualités se construisent précisément sur une socialité, et donc dans la récurrence. Négliger de prendre en compte cette dialectique, c'est inventer une individualité désincarnée, c'est s'empêcher de comprendre l'identité précisément là où elle se déploie, entre la socialité et l'individualité. Et, pour se donner accès à cette indépassable dialectique, le spécialiste des sciences sociales est contraint de relativiser toute la terminologie qui lui vient de l'individualisme méthodologique.

Dallaire, de façon répétée, a été mise en contact avec des jeunes qui se définissaient comme bilingues. Cette hybridité est très certainement une construction, mais elle n'est pas un choix au sens où le jeune, en dehors de toute détermination, pourrait inventer une identité. Si tel était le cas, la dualité de l'esprit franco-ontarien ne serait pas récurrente. Construction n'a pas automatiquement pour corollaire libre-arbitre, décision. L'identité n'est pas plus une stratégie que le sentiment amoureux est un choix. La notion de stratégie renvoie à celle de conscience. Or, tout ce qui est identité n'est pas conscience. On se découvre en découvrant son identité ; on ne choisit pas de se donner une identité dans le but de parvenir à des fins. On ne choisit pas d'être amoureux. On découvre ses sentiments amoureux. On peut choisir d'agir de telle ou telle manière compte tenu du fait qu'on a tel sentiment amoureux, mais on ne peut pas s'inventer

des sentiments amoureux. On ne peut pas se réveiller un matin et décider, par choix, d'être amoureux, ou Canadien, ou bilingue, ou Chinois, ou Anglais. Délibérer consciemment sur ce qu'on vit, c'est être informé ; c'est donc être inscrit quelque part discursivement, et à un moment donné. Mais si consciente que soit cette délibération, elle ne sera jamais transparente à elle-même, car elle ne pourrait pas ne pas être animée d'inconscience. Si la conscience peut intervenir dans l'identité, l'inconscience le peut au moins tout autant. Cette vérité devrait interdire de modéliser trop restrictivement le fait identitaire dans la logique de l'intentionnalité et du choix.

Être Franco-Ontarien, c'est aussi être autre chose, c'est être Canadien, femme, artiste, amateur de sport, père, antimondialisation, pro-vie, catholique... Être Franco-Ontarien, c'est être dans un champ de possibilités, c'est être dans une histoire dont les interprétations sont à la fois nombreuses et limitées, ouvertes et fermées. Être Franco-Ontarien, c'est subir une histoire et avoir devant soi un avenir, un avenir ouvert par l'imagination, mais réduit par le passé, ouvert par la pluralité des individualités, mais réduit par la force des similitudes, ouvert par la variété des interprétations historiques, mais réduit par les informations que livre l'histoire advenue, réduit aussi par toutes les interventions des Franco-Ontariens sur leur propre histoire. Être Franco-Ontarien, c'est être obligé de reproduire la francité dans son histoire tout en comprenant qu'il n'y a pas qu'une seule façon d'être Franco-Ontarien. Être Franco-Ontarien, c'est concevoir l'identité, en vertu d'un passé, au présent et au futur, dans le paradoxe de la similitude et de la différence.